



## SOMMAIRE

Stade phénologique  
Observations  
physiologiques  
Mouche de l'olive  
Rhynchite  
Pyrale de l'olivier  
Punaise diabolique

ANIMATEUR FILIÈRE : CRA  
Rédacteur : René-Pierre  
BACCONNIER



Partenaires : oléiculteurs-  
observateurs

Directeur de publication :  
Stéphane PAQUET  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
Route du Stade  
20215 VESCOVATO  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<https://corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CA2B, CRA.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de L'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

## À retenir

**Mouche de l'olive** : tous les stades de développement de la mouche sont actuellement observés (larve, puppe, imago). Explosion du nombre de captures : la pression de la mouche est soudainement très élevée dans la plupart des oliveraies. **Le niveau de risque est très fort.**

**Cercosporiose et Œil de paon** : des développements récents des maladies du feuillage sont observés et peuvent se multiplier dans les semaines à venir, en raison d'une situation météo favorable à leur développement.

**La pyrale du jasmin (= pyrale de l'olivier)** : nombreux papillons en vol ou piégés. Dans certaines oliveraies les chenilles sont aussi présentes.

**La teigne de l'olive** : des chutes d'olives sont constatées dans certaines oliveraies, inhérentes au stade carpophage de l'insecte. Le nombre de fruits concernés est nettement plus important que l'année précédente.

## • STADE PHÉNOLOGIQUE

### Développement du fruit :

Pour les variétés précoces, la véraison se généralise. La récolte d'olives vertes pour l'olive de table peut se poursuivre, en particulier pour la Picholine (Photo ci-contre).



*Variété Picholine en Plaine Orientale*

### Observations physiologiques :

Des chutes d'olives parfois importantes sont parfois constatées dans des oliveraies en Plaine Orientale, sans que la teigne ou le vent puissent être mis en cause.

- **MOUCHE DE L'OLIVE – *Bactrocera oleae* (=Dacus oleae)**

**Rappel d'éléments de biologie :**

La larve de la mouche se développe rapidement à l'intérieur de l'olive : 12 à 15 jours après la ponte, la larve creuse son trou de sortie (plus d'informations dans les BSV précédents).

Après avoir foré son trou de sortie, elle se transforme en pupes. Les dégâts dans l'olive s'accroissent et altèrent définitivement la qualité du fruit : les olives touchées se dégradent rapidement et sont alors impropres pour la trituration. Avant ce stade, les olives apportées au moulin sont favorables à la production d'une huile de qualité.



**Photo 1 :** Olives de mauvaise qualité avec des pupes de mouches de l'olive proche de la sortie

**Observations :**

Tous les stades de développement sont actuellement observés : larves à l'intérieur des olives, pupes récentes ou proches de la sortie, mouches adultes.

**Une explosion du nombre de captures est constatée dans la plupart des oliveraies.** Dans les vergers avec une stratégie de lutte contre la mouche de l'olive, les observateurs du réseau signalent plusieurs dizaines de mouches dans les pièges dès le 30 septembre alors que de très rares mouches étaient capturées la semaine précédente.

Cependant le nombre d'olives affectées dans les vergers avec une stratégie de lutte est actuellement faible à modérée.

Dans les oliveraies non traitées, le nombre de captures est très élevé ces dernières semaines mais stable ou légèrement en baisse, avec la majorité des olives déjà affectées : les mouches se déplacent peut-être vers des zones aux olives encore indemnes.

La tendance est confirmée pour l'ensemble de la Corse.

**Evaluation du risque :**

Le risque peut être évalué en fonction de la date de récolte (Cf. plus haut dans éléments de biologie les conséquences des trous de sortie) : Si la récolte est prévue dans 2 semaines, le risque est modéré. Au-delà, le risque est très fort pour toutes les oliveraies.



**Gestion du risque :**

Prévoir de récolter rapidement. Dans le cas contraire, si cela n'a pas déjà été effectué, en raison des frottements provoqués par les possibles lessivages par la pluie, renouveler la barrière minérale dans les oliveraies où cela est réalisable pour maintenir une protection totale du fruit.

Le piégeage massif n'est pas recommandé pour la période en cours, des mouches relativement proches pourraient être attirées dans l'oliveraie cultivée.

Ou, lorsque cela est possible, installer ces pièges uniquement à l'extérieur de l'oliveraie pour y attirer les mouches en complément d'une barrière minérale dans son oliveraie.

## • MALADIES DU FEUILLAGE = ŒIL DE PAON ET CERCOSPORIOSE

### **Biologie :**

L'œil de paon est provoqué par le développement d'un champignon *Spilocaea oleagineum*. Cette maladie est facilement identifiable par l'apparition de taches circulaires jaunes à brunes sur la face supérieure de la feuille. La contamination des feuilles entraîne leur chute prématurée.

La cercosporiose est due au développement du champignon *Pseudocercospora cladosporioides*. La maladie peut affecter le feuillage de l'olivier, avec des défoliations importantes entraînant la perte des rameaux. La cercosporiose se différencie par un jaunissement sur les bords de la face supérieure des feuilles et un feutrage gris sur la face inférieure. Le temps d'incubation peut durer de quelques semaines à plusieurs mois : les symptômes s'expriment essentiellement sur les feuilles de plus d'un an.



**Photo 2 :** Maladie de l'œil de paon, face supérieure de la feuille, tâche récente.

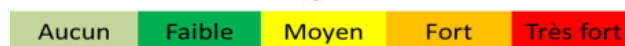
**Photo 2 :** Cercosporiose, face inférieure de la feuille.

### **Observations :**

Les pluies et/ou les taux d'humidité des semaines précédentes ont été favorables au développement de ces maladies du feuillage : quelques tâches récentes ou des débuts d'apparition de tâches d'œil de paon sont constatées. La cercosporiose est actuellement beaucoup plus discrète, mais Les conditions climatiques à venir peuvent être favorables à une accélération du déploiement de ces maladies.

### **Évaluation du risque :**

La période actuelle, entre la fin de l'été et les premières récoltes est une période à risque, à évaluer en fonction des conditions météorologiques et une veille sanitaire pour observer l'apparition des premiers symptômes.



### **Gestion du risque :**

En verger enherbé, tondre régulièrement l'herbe pour réduire l'humidité dans le verger par une meilleure circulation de l'air sous les arbres. Après la récolte, la taille peut contenir le volume de la frondaison et favoriser la circulation de l'air au sein de la frondaison.

## • PYRALE DE L'OLIVIER (*Palpita unionalis* ou *Palpita vitrealis*)

### **Biologie :**

L'adulte est un petit papillon blanc, de 2,5 à 3 cm d'envergure environ, très pâle, avec des ailes d'aspect satiné, presque transparentes. Les chenilles sont jaune-vert pâle au début du cycle, puis de plus en plus vertes, très discrètes, jusqu'à 18 mm en fin de cycle. Elles s'alimentent des jeunes feuilles situées à l'extrémité des rameaux et peuvent détruire les bourgeons terminaux. La chrysalide, de 12 à 16 mm de long, se forme sous la face inférieure des feuilles parfois réunies, abritées de fils de soie. Avec un cycle de 35 à 45 jours, plusieurs générations se succèdent au cours d'avril à octobre.

### **Observations :**

Les observations montrent une forte augmentation des populations dans de nombreuses oliveraies et des dégâts significatifs. Les automnes doux de ces dernières années ont probablement été propices à 1 ou 2 cycles supplémentaires de la pyrale, contribuant à augmenter les populations.

Actuellement, de nombreux papillons adultes sont observés en vol dans les oliveraies, parfois capturés dans des pièges à mouche de l'olive : des pontes sont probablement en cours ou vont débiter.

En plaine orientale, de jeunes chenilles ont été remarquées.

### **Evaluation du risque :**

Les risques sur les jeunes oliviers et les arbres greffés de moins de 3 à 4 ans sont élevés, mais très faible sur les oliviers plus âgés.



### **Gestion du risque :**

À ce stade, le traitement possible est *Bacillus thuringiensis*, une bactérie, qui, ingérée par les chenilles lorsqu'elles se nourrissent des feuilles, attaque leur système digestif et entraîne leur mort.



Photo 4 : Dégâts de pyrale de l'olivier

## • **TEIGNE DE L'OLIVIER (*Prays oleae*)**

### **Biologie :**

Ce petit papillon gris mesurant environ six mm de long suit un cycle de trois générations par an :

- Une génération anthophage : la ponte a lieu à l'intérieur du bouton floral, et la chenille se nourrit de la grappe florale.
- Une génération carpophage : la teigne pond au niveau du pédoncule sur le jeune fruit. La chenille se nourrit de l'intérieur du noyau, puis perce son trou de sortie bien visible toujours près du pédoncule, ce qui entraîne la chute de l'olive avant maturité (à partir de fin août début septembre).
- Une génération phyllophage : la ponte a lieu sur la face supérieure de la feuille, et la chenille se nourrit de l'intérieur de la feuille.

### **Observations :**

Chutes d'olives causées par le développement de la chenille dans l'amandon du noyau de l'olive. Peu d'oliveraies semblent concernées : dans ces oliveraies le nombre de chutes d'olive est plus important que l'année dernière, sans être inquiétante, et seulement sur certains secteurs, peut-être les plus ombragés, à vérifier par plus d'observations.





**Évaluation du risque :** le risque est faible.



### Gestion du risque :

À ce stade il n'est plus possible d'intervenir, la surveillance sera à réaliser cet hiver, quand un traitement sera envisageable (sur le stade phyllophage, lorsque la chenille se développe sur la feuille).

## PREVISIONS METEO

	Samedi 5 octobre	Dimanche 6 octobre	Lundi 7 octobre	Mardi 8 octobre	Mercredi 9 octobre	Jeudi 10 octobre	Vendredi 11 octobre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Majoritairement ensoleillé	Eclaircies		Pluvieux à orageux		Temps nuageux à pluvieux	

## LIENS UTILES

- **BIODIVERSITE** : consulter les notes nationales sur le site Ecophytopic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS** : Les abeilles butinent, protégeons-les ! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
  - les macro-organismes ;
  - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto>

- **RESISTANCE** : Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents. Le réseau R4P réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.